



MUNICIPALITÉ  
SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

“BÂTIR ENSEMBLE”

Saint-Paul-de-Montminy, le 13 septembre 2024

## POSER SA CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 27 OCTOBRE 2024

Suite à la vacance du siège numéro DEUX (2) au sein du conseil municipal, est nécessaire la tenue d'une élection partielle pour combler ce siège.

### AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

Vous devez **déposer** votre candidature au plus tard le 27 septembre 2024 avant 16h30.  
Les formulaires pour déposer votre candidature sont **présentement** disponibles au bureau municipal.

### Pourquoi poser votre candidature à cette élection municipale?

- Pour avoir un impact direct sur votre municipalité et prendre part aux décisions qui influencent le quotidien des citoyennes et citoyens;
- Pour mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité.

Vous désirez travailler pour le bien commun de votre municipalité et contribuer au développement de celle-ci, la municipalité a besoin de vous!

### Plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse :

Claudette Aubé  
309 4<sup>ème</sup> Avenue  
Saint-Paul-de-Montminy  
(Québec) G0R 3Y0  
Téléphone : (418) 469-3120 (poste 2) par courriel [dg@stpauldemontminy.com](mailto:dg@stpauldemontminy.com)

Claudette Aubé, présidente d'élection